

<b>Zeitschrift:</b>	Journal suisse d'apiculture
<b>Herausgeber:</b>	Société romande d'apiculture
<b>Band:</b>	54 (1957)
<b>Heft:</b>	9
<b>Rubrik:</b>	Service des pesées des ruches ; Documentation étrangère

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

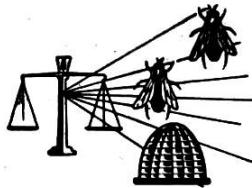
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Service des pesées des ruches

### Résultats du 11 juillet au 10 août 1957

Courrendlin	439 m.	augment. nette 4,200 kg.	Récolte sur le sapin et le trèfle blanc.
Courtedoux	450 m.	augment. nette 3,600 kg.	Du 11 juillet au 31, récolte nulle ; du 1er au 10 août, récolte sur le trèfle blanc.
Bex	500 m.	augment. nette 10,400 kg.	Miellée de sapin.
Le Locle	947 m.	augment. nette 4,00 kg.	Récolte sur le trèfle blanc.

Seules 4 stations ont envoyé les résultats des pesées ; faut-il en déduire que toutes les autres n'ont rien enregistré et ont déjà dû nourrir, ou bien l'extraction d'un miel abondant ne laisse-t-elle aucun loisir pour envoyer à temps les résultats notés ?

Collègues apiculteurs, les balances de la Romande confiées à vos soins, doivent donner un tableau de la récolte de miel en Romandie. Vous vous efforcerez à l'avenir d'être plus ponctuels dans l'envoi des résultats des pesées. Pour cette année 1957, la mise en hivernage vous dispense désormais de ce petit travail qui sera repris au printemps 1958. Merci à ceux qui régulièrement, nous ont envoyé les résultats.

Le Locle, le 20 août 1957.

G. Matthey.

## DOCUMENTATION ÉTRANGÈRE

### Procès-verbal de la séance de l'Apimondia

*au XVIe Congrès international d'apiculture à Vienne, le 18 août 1956*

A la séance publique d'Apimondia à laquelle assistèrent plusieurs centaines de membres du Congrès, étaient présents, comme représentants votants de leur pays, (nommés dans le même ordre que dans le 1er bulletin) :

*Belgique* : E. Leysen. *Danemark* : B. Schwartz-Hansen (pour H. M. Schott). *Finlande* : Mlle K. Kuurma. *France* : C. Bouchardeau. *Hollande* : L. R. J. van Rappard. *Italie* : A. Zappi-Recordati. *Yougoslavie* : T. Jevtic. *Norvège* : R. Lunder. *Suisse* : M. Hunkeler. *Angleterre* : L. E. Snelgrove (pour R. H. Barnes). *Ecosse* : A. Limond (pour J. N. Tennent). *Suède* : A. Hansson. *Allemagne* : L. Birklein. *Etats-Unis* : J. I. Hambleton. *Egypte* : A. K. Wafa. *Autriche* : E. Planckh. *U.R.S.S.* : N. M. Gluschkow. *Luxembourg* : J. Poos. *Tchécoslovaquie* : J. Svoboda. *Hongrie* : Z. Örösi-Pal.

Ces trois derniers pays sont entrés dans l'Organisation depuis la réunion de Copenhague en 1954.

Le Canada et l'Espagne n'ont pas été représentés officiellement à Vienne.

*Secrétaire de séance* : Mme Hélène Gontarski (Allemagne).

Après les paroles de présentation du président du Congrès, Prof. E. Planckh (Autriche), le secrétaire général de l'Apimondia, le Dr O. Morgenthaler, de Suisse, ouvre la séance. Il remercie ensuite pour la jouissance de la belle salle de l'Hôtel de Ville de Vienne et pour la possibilité de traduction simultanée dans les trois langues du Congrès, ce qui facilitera fortement le cours des réunions.

En souvenir reconnaissant à Charles Dadant, en quelque sorte le père des relations internationales entre apiculteurs, aux applaudissements de l'assemblée, un bouquet de fleurs fut offert à son arrière petite-fille, Madame Roy A. Grout, née Marjorie Dadant.

Le représentant officiel de la Colombie, M. J. Cardona, prend la parole pour présenter le salut et les bons vœux de son pays.

Après avoir salué les nouveaux membres, Luxembourg, Tchécoslovaquie et Hongrie, il est indiqué à nouveau que l'entrée dans l'Apimondia n'est pas soumise à des conditions multiples : il suffit que chaque pays qui désire en faire partie s'engage à payer une cotisation annuelle d'au moins dix livres (125 francs suisses).

Avant de passer à l'ordre du jour, M. R. Leitgeb (Autriche) et M. P. S. Milne (Angleterre) sont désignés pour compter les voix.

L'ordre du jour fixé à Copenhague est accepté.

1<sup>o</sup> *Le procès-verbal* de la séance du 2 septembre 1954 à Copenhague est accepté à l'unanimité.

2<sup>o</sup> *Rapport du Secrétaire général*. Le Dr Morgenthaler trouve que, au contraire de la réunion de Leamington Spa, la réunion paisible de Copenhague n'a pas traité tous les points assez profondément, de sorte qu'aujourd'hui l'organisation n'est guère plus avancée qu'il y a deux ans. « L'Apimondia » n'a pas encore des statuts définitifs. On se base toujours sur le projet qui fut envoyé en 1951 à tous les Etats membres, et qui fut publié dans le « Bee World » de novembre 1951, page 84. Sur différents points de ce projet, l'unité ne put se faire. Je regrette donc d'être obligé de passer au nouveau secrétaire général une organisation encore inachevée. Cependant ce manque de statuts ne semble pas avoir eu d'influence sur l'esprit de fraternité dans le travail des apiculteurs, comme le cours brillant du Congrès de Vienne et des Congrès précédents l'ont prouvé. Les membres de l'Apimondia et surtout les participants aux Congrès jusqu'ici craignent que, par une réglementation, l'élasticité de notre organisation qui s'est montrée si efficace pourrait être diminuée ; d'autre part, comme toute autre organisation, nous devrions avoir des statuts quand cela ne serait que pour indiquer nos buts à ceux du dehors. »

Que ceux qui veulent se documenter quant aux efforts passés pour la création d'une organisation internationale d'apiculteurs se reportent à l'article du « Bee World » de juillet 1954, page 137 et aux articles qui y sont cités. Le premier numéro du Bulletin d'Apimondia traite des problèmes qui, dans les deux années écoulées, ont occupé le Secrétariat général.

Avant tout, il semble désirable que le Comité exécutif, dissout à Copenhague, soit remis en action car le Secrétaire général a besoin d'un groupe de collaborateurs afin de pouvoir accomplir une œuvre utile.

*3<sup>e</sup> Choix d'un Comité.* Sur la proposition de L.R.J. van Rappard (Hollande) de changer le nom de « Comité exécutif » en celui de « Comité consultatif », la tâche de cet organisme d'assister par ses conseils le Secrétaire général dans le travail préparatoire est déjà indiquée. Il doit se réunir au moins une fois par an et il ne doit pas prendre de décision définitive sans en prévenir d'abord les représentants des autres pays. Les dépenses des membres du Comité seront payées par leur pays respectif.

La proposition que les présidents des Congrès apicoles internationaux précédents forment ce Comité est acceptée. Ainsi ce Comité se compose de : Planckh (Autriche), Schwartz-Hansen (Danemark), Barnes (Angleterre), van Rappard (Hollande) et Morgenthaler (Suisse).

Le Dr Morgenthaler qui était président en 1939 désire se retirer définitivement et demandera au Dr Hunkeler, représentant de la Suisse à l'Apimondia, de représenter son pays au Comité consultatif. Cette proposition est acceptée sans discussion.

*4<sup>e</sup> Choix d'un nouveau Secrétaire général.* Le Dr Morgenthaler prie que l'on accepte sa démission. Il peut, avec l'assentiment des représentants de nombreux pays, proposer un successeur tout à fait digne en la personne du président de l'Association apicole nationale de l'Italie, le Dr A. Zappi-Recordati qui, avant la deuxième guerre mondiale, était déjà Secrétaire général des Congrès apicoles internationaux. Il exerce son autorité sur une grande chancellerie et pourra assurer la liaison entre Apimondia et l'organisation agricole internationale, le FAO, dont le siège est à Rome. La proposition est acceptée à l'unanimité avec des applaudissements.

A. Zappi-Recordati remercie pour sa nomination qu'il considère aussi comme un honneur pour son pays. Il assure vouloir travailler pour le bien de l'Apimondia et de l'apiculture mondiale avec l'aide du Comité consultatif.

Le président du Congrès, Planckh salue cordialement le nouveau Secrétaire général au nom du Congrès. Il remercie aussi le Secrétaire démissionnaire et espère que le Dr Morgenthaler mettra par la suite son expérience au service de l'Apimondia.

La question se pose ensuite quant à la composition future de l'Assemblée générale. Comme il est dit dans le Bulletin No 1, elle a besoin d'un éclaircissement. Jusqu'ici chaque pays membre a droit à un représentant ayant droit de vote. Il faudra s'entendre sur ce que l'on entend par « pays », si de grands pays, surtout ceux qui ont plusieurs organisations apicoles ne devraient pas avoir plus de voix que des petits pays. Hambleton (Etats-Unis) donnerait sa préférence à une réglementation démocratique grâce à laquelle tout regroupement qui paie sa cotisation devient membre sans considérer si un regroupement ou plusieurs existent dans le pays. Autrement Apimondia devrait se mêler des conditions intérieures des pays respectifs, ce qui ne serait guère un avantage. Les conditions de pays à pays sont très différentes. Il est décidé que la question serait passée au nouveau Secrétaire général. Dans ce but, il serait bon qu'il y ait des questionnaires qui donneraient des renseignements sur la façon dont ces choses sont organisées dans les divers pays.

*5<sup>e</sup> Comme commissaires aux comptes* du Secrétaire général démissionnaire Planckh et Zappi-Recordati sont nommés à l'unanimité.

*6<sup>e</sup> Date et lieu du prochain Congrès.* Comme à Copenhague en 1954, une très vive discussion s'élève sur la question afin de savoir si les Congrès doivent avoir lieu tous les deux ou tous les trois ans. Une demande de 23 signataires de 10 pays a été déposée pour mettre un intervalle plus grand que deux ans entre les Congrès. Mais, par onze voix contre neuf, les représentants décident pour l'intervalle de deux ans. Donc, le prochain Congrès aura lieu en 1958.

Divers pays se sont offerts pour l'organisation du prochain Congrès. La Yougoslavie et la Tchécoslovaquie retirent leur invitation après discussion, étant donné que Belgrade et Prague sont vraiment près de Vienne, la ville du Congrès actuel. En plus étroite compétition se trouvent Bruxelles et Rome. Bruxelles

trouve en Leysen (Belgique) un défenseur éloquent qui fait ressortir avec chaleur tous les avantages qu'offrirait un Congrès d'apiculture à Bruxelles. Il fait remarquer que le Congrès pourrait être lié à l'Exposition Mondiale de 1958. Par contre, déjà trois Congrès apicoles ont été tenus à Bruxelles, en 1897, en 1910 et en 1935 et parmi les derniers Congrès, trois ont eu lieu dans le Nord de l'Europe. Après que Zappi-Recordati ait exposé les raisons en faveur de Rome, Leysen retire la demande de la Belgique avec des paroles très aimables pour le collègue italien. Cette attitude courtoise est louée par le Secrétaire général. Par seize voix, Rome est choisie comme siège du 17e Congrès international d'apiculture en 1958.

*7<sup>e</sup> Relations avec les organismes et congrès internationaux poursuivant des buts similaires.* Le Secrétaire général renvoie à ses développements dans le Bulletin No 1.

Pour ce qui a trait à « Bee Research Organisation », que l'on se reporte à l'article qu'Eva Crane a écrit dans ce numéro sur le désir du Secrétaire général.

Le Congrès de Rome étudiera les rapports de l'Apimondia avec cette Association et avec d'autres, en particulier aussi avec le FAO.

*8<sup>e</sup> Le Bulletin de l'Apimondia.* Après de nombreuses difficultés, le premier numéro a paru en trois langues, peu avant le Congrès de Vienne. Pour son édition se reporter à ce qui a été dit dans le premier numéro, page 7.

*9<sup>e</sup> Protection des droits d'auteurs dans les revues apicoles.* Eva Crane (Angleterre), présidente de la séance des directeurs de revues au Congrès, met au courant de la décision prise alors. Nous renvoyons à l'article de ce numéro écrit par le Dr A. Büdel (Allemagne) sur la demande du Secrétaire général. Ce point important sera aussi discuté et réglé au prochain Congrès.

*10<sup>e</sup> Comité pour l'étude des maladies des abeilles.* M. Rousseau (France) parle de son action auprès de l'Office International des Epizooties où l'on accueillerait un tel Comité. Le Secrétaire général assure que l'Apimondia verrait avec sympathie une telle union des pathologues apicoles avec l'espérance que ce Comité tienne des réunions à nos Congrès comme le fait déjà la botanique apicole. Mais, à l'encontre de l'Apimondia, l'Office International des Epizooties dépend des gouvernements, de sorte que nous ne pouvons pas prendre une part active à cette organisation.

*11<sup>e</sup> Divers.* J. Svoboda (Tchécoslovaquie) émet le vœu que le russe soit admis comme quatrième langue de Congrès. Le vœu est appuyé par la Hongrie, la Pologne et la Yougoslavie. Il est décidé que la question sera mise à l'ordre du jour du Congrès 1958.

I.J. Hambleton (Etats-Unis) présente l'invitation des Organisations apicoles et du gouvernement de son pays pour un Congrès international apicole en 1960 aux Etats-Unis. Il fait miroiter des facilités de voyage et de séjour fort alléchantes. Son aimable invitation est reçue avec remerciements. La décision définitive sera prise à Rome.

Pour conclure, le président du Congrès Planckh, remercie au nom du Comité de Vienne tous les participants au Congrès pour leur collaboration pleine de compréhension qui a grandement contribué au bon succès de l'assemblée. Avec des paroles de reconnaissance, il rappelle l'aide efficace de ceux qui, avec lui ont préparé le Congrès et remercie tout particulièrement les interprètes pour leur habileté étonnante de traduction simultanée. Il espère que les congressistes garderont un souvenir agréable de leur séjour à Vienne.

Le secrétaire général Morgenthaler exprime la reconnaissance cordiale de tous les participants au Congrès au Président du Congrès et à son Comité pour leur travail dévoué qui nous a valu tant de joies de l'esprit et du corps au cours d'un congrès sans heurts. Vienne marque une borne sur la voie d'une collaboration plus étroite entre les apiculteurs du monde entier. Alors que le conseiller Planckh nous invitait en Autriche il y a deux ans, les troupes étrangères occupaient encore le pays. Son optimisme inébranlable écarta nos doutes et il a eu bien raison. Aux impressions inoubliables du voyage en Autriche

s'ajoutent aussi l'amabilité et la joie de vivre de ses habitants qui ne se sont pas laissé abattre par les terreurs de deux guerres.

Plus d'une fois, au cours de ces heureuses journées, je pensais aux paroles d'un poète et naturaliste suisse du 18e siècle, Albert von Haller, paroles qui s'appliquent tout particulièrement à la situation actuelle du monde : « Toutes les afflictions de la vie sont faciles à supporter, pourvu que la liberté règne ! »

Le Secrétaire général :  
*O. Morgenthaler*

Secrétaire de séance :  
*Hélène Gontarski*



## LE JARDIN DE L'ABEILLE

### Visite à Morges

Lors d'une visite faite à un vénérable apiculteur, je suis rentrée les yeux pleins de l'image de ce petit Eden, et le cœur rempli de reconnaissance pour ce cher ami. Une fois les affaires terminées, pour lesquelles nous étions venus, un ami et moi, notre hôte nous offre de visiter sa propriété : un jardin d'agrément où 20 ruches, placées dans les rocallles et les fleurs, ombragées par quelques arbres fruitiers et d'ornement, rien ne manque. On pourrait penser qu'une fée a passé par là et, de sa baguette magique, a mis un peu de couleurs sur chaque chose pour en faire un tout harmonieux. Nous continuons notre visite, derrière la maison, une petite pelouse, où il me semble que, la nuit venue, les elfes et les lutins doivent danser parmi les buissons, un magnifique arbuste tout en fleurs a retenu mes yeux. Cela doit être un régal pour les abeilles ! « Non, nous a répondu notre ami, l'arbre est un Wégélia, il n'est pas mellifère. Mais, dans le but de constater le temps qu'il faut aux abeilles pour percevoir une source de nectar, je l'ai aspergé au vaporisateur avec un sirop de sucre. Au bout d'un quart d'heure l'arbisseau, chargé de fleurs roses d'un effet splendide, l'était aussi de butineuses. » Expérience intéressante, vous pensez. Merci, cher ami des moments délicieux passés en votre compagnie, des judicieux conseils que vous nous avez donnés, et à une autre fois j'espère.

Voilà comment les choses se passent chez les amis de la nature, et des abeilles en particulier. Rien n'est de trop. *Lilou*



## LA PAGE DE LA FEMME

### Impression d'une débutante

Monsieur T. a reçu un essaim qu'il jugea bon de mettre dans une ruchette au cas où la souche deviendrait orpheline. La reine étant jeune et excellente pondeuse, il fallait en prendre soin.